Trente-deuxième Année. — N° 11 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MARDI 11 JANVIER 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 10 JANVIER 1886

L'article de la « Fortnightly Review »

Le *Fortnightly Review* vient de publier sur l'état actuel de la politique de l'Europe et, en particulier, sur la politique allemande un article étendu qui doit paraître traduit en français dans le numéro de janvier de la *Nouvelle Revue* et qui, sous ces deux formes, est appelé à faire quelque sensation. Le *Times* nous a donné un résumé de cet article qui ne porte pas de signature et qui contient d'importantes révélations. Par exemple, il nous apprend qu'au mois d'octobre dernier, deux grandes propositions d'alliance ont été faites : l'une par l'Angleterre à l'Autriche, l'autre par la Russie à la France et déclinées l'une et l'autre avec remerciements.

L'écrivain de la *Fortnightly Review* prétend connaître parfaitement les conditions de l'alliance austro-allemande conclue à Vienne et ratifiée à Berlin le 18 octobre 1879. Il assure que cette alliance défensive était dirigée à la fois contre la Russie et contre la France; il nie qu'elle soit, comme on l'a prétendu, limitée au cas où l'un ou l'autre des deux contractants serait attaqué par deux puissances à la fois; car dans ce cas, l'Allemagne, qui seule court le risque d'avoir deux adversaires sur les bras, en aurait tout le profit et l'Autriche aurait fait un marché de dupe.

Il y a un autre point encore que l'écrivain anonyme de la *Fortnightly Review* assure connaître parfaitement, c'est l'état des forces militaires de l'Autriche. Selon lui, c'est la découverte faite par l'état-major allemand de la faiblesse de la monarchie austro-hongroise à ce point de vue qui a déterminé l'attitude diplomatique de l'Allemagne dans les derniers événements, les armements que l'on a cru devoir faire à Berlin par mesure de précaution et les bruits de guerre qui, à la suite de ces divers incidents, se sont répandus dans le monde.

Selon lui aussi, le prince de Bismarck, n'est ni un Machiavel, ni un Talleyrand.

C'est avant tout un Allemand, il n'a en vue que la sécurité et la grandeur de son pays, il poursuit des buts ou plutôt un but simple, avec les moyens qu'il a sous la main. C'est un joueur qui a beaucoup risqué lorsqu'il n'avait pas grand'chose à perdre; maintenant qu'il a gagné, il cherche à conserver son gain, et ne tient pas à engager de nouvelles parties dans des conditions plus aléatoires que la première. Il redoute, par dessus tout, une alliance entre la Russie et la France qui, même avec l'appui de l'Autriche, obligerait l'Allemagne à soutenir une lutte inégale. Il craint, par conséquent, toute querelle entre l'Autriche et la Russie, sachant que la seconde écraserait l'autre avant que l'Angleterre eût pu envoyer la moitié d'un corps d'armée débarquer à Varna ou dans quelque autre port de la mer Noire ou de l'Adriatique. Aussi lorsqu'au mois d'octobre dernier, l'Angleterre offrait son alliance à l'Autriche, c'est l'influence de Berlin qui a forcé le comte de Kalnoky à la refuser.

Toujours d'après la *Fortnightly Review*, il n'y a en Allemagne, en tout ce qui touche à la politique, qu'une influence qui compte, c'est celle du prince Bismarck. Il est le maître, et tout ce que l'on a dit d'influences contraires et de leur succès possible est une pure fable. L'empereur viendrait à mourir et le prince impérial monterait sur le trône qu'il n'y aurait rien de changé dans la direction générale de la politique allemande; la princesse impériale elle-même, qui passe pour peu sympathique au chancelier, serait, le jour où elle serait la femme de l'empereur, son plus fidèle disciple. Le chancelier vînt-il à mourir, sa politique lui survivrait, par la raison qu'elle est la seule possible, et ses successeurs seront contraints, comme lui à tout subordonner à ce but unique : le maintien de l'unité germanique.

Parlant de chances d'une guerre pour le printemps prochain, l'auteur de l'article arrive, par une série de déductions, à cette conclusion que ni l'Allemagne, ni la France ne veulent la guerre, mais que si cette guerre avait lieu, elle serait dure et longue, parce que les deux pays sont, à peu de chose près, d'égale force et qu'ils sont invulnérables l'un pour l'autre.

La France s'est fait une ceinture de forts telle que, sur toute la frontière longue de 270 kilomètres qui lui est commune avec l'Allemagne, 200 kilomètres sont sous le feu de forts et les 70 autres sont, de l'aveu de l'état-major allemand, impraticables. Une attaque de la France contre l'Allemagne ne pourrait avoir lieu que par la Suisse, — supposition que l'auteur inconnu met hors de cause, — ou en passant entre Metz et Strasbourg, ce qui est impossible.

D'autre part, une attaque de l'Allemagne contre la France, avec Paris pour objectif ne pourra avoir lieu avec quelque chance de succès que par la Belgique, et à ce propos, l'écrivain invite les Belges, s'ils ne tiennent pas à voir leur pays servir de champ de bataille, et peut-être de butin, à se mettre mieux qu'ils ne sont aujourd'hui en état de défense, car ce n'est pas le camp retranché d'Anvers qui empêcherait une armée de deux millions d'hommes de se diriger du Rhin sur la Meuse; et, avant que l'Angleterre eût délibéré sur l'attitude à prendre, avant qu'elle eût pu envoyer un bataillon, à supposer qu'elle l'envoyât, la neutralité belge aurait cessé d'exister.

Toutefois, nous le répétons, l'auteur ne croit pas à la guerre, parce qu'en France, la démocratie républicaine intéresse tout le monde au maintien de la paix, et qu'en Allemagne, on n'a rien à espérer d'une guerre et qu'on pourrait, au contraire, y perdre beaucoup.

Reste la question d'une guerre austro-russe qui donnerait le branle à toute l'Europe. L'auteur de l'article en discute les chances. Il les élimine toutes à l'exception d'une seule, qui ne peut être éliminée et qui reste le point noir de la situation : c'est le fait que la paix et la guerre dépendent entièrement de la volonté sans contrôle d'un souverain imparfaitement renseigné et qui subit lui-même l'influence d'un journaliste fanatique, M. Katkoff. Toutefois, l'écrivain en question croit que la Russie y regardera à deux fois avant de se laisser engager dans une partie où elle a autant à perdre et à gagner, et où elle aurait, contre elle, l'Allemagne qui ne peut laisser l'Autriche s'affaiblir, sans perdre son prestige et son autorité dans le monde.

Telles sont les vues exposées dans cet article qui fera du bruit et qui est attribué à sir Dilke.

LA GUERRE CONTRE LE PAPE

Il grande Oriente d'Italia a Roma a adressé, le 25 octobre 1886, aux sociétés secrètes d'Allemagne un manifeste de guerre internationale contre la Papauté. La *Bauhütte*, l'organe des Loges de l'empire, publie ce document dans son numéro de janvier. Elle ne nous dit pas si cet appel est parvenu aux sociétés des autres pays. Voici les passages caractéristiques de ce programme de combat :

« Chers et vénérables Frères ! Vous avez, sans doute, pris connaissance du réveil de la guerre que notre pays, l'Italie, poursuit de temps en temps, d'une manière glorieuse, contre le cléricalisme de la Rome papale. Bien qu'elle soit restée fidèle à son programme de non intervention dans la religion et la politique, la maçonnerie italienne n'a cessé de combattre scientifiquement et moralement la *superstition* catholique, de diriger cette guerre sainte et nécessaire pour les intérêts les plus élevés de la liberté de conscience et de l'humanité ; et c'est pourquoi elle a eu la *première part* au réveil actuel de la lutte.

» Mais comme il s'agit d'un ennemi puissant, cette guerre dégénérait en une simple agitation nationale, *sans aucune garantie* de succès, si elle n'était appuyée par l'*action commune de toute la franc-maçonnerie du globe entier*.

» En nous adressant à vous pour implorer votre concours puissant l'appui de votre expérience indiscutable et de la force formidable de votre presse nous sommes sûrs qu'ainsi nous remporterons plus facilement et plus sûrement la victoire.»

L'appel poursuit sur ce ton et s'adresse, à la fin, à la « haine » du protestantisme allemand contre la *superstition* de Rome et du catholicisme.

Il ne serait pas sans intérêt de savoir si le même cri au secours a été communiqué aux Loges des autres pays. Il paraît que oui, car le manifeste insinue clairement que c'est l'*action commune de toute la maçonnerie* qu'il faut diriger contre « le cléricalisme de la Rome papale. »

Cet appel semble expliquer le réveil de certaines passions protestantes en Allemagne contre l'Eglise et le Saint-Siège.

Cet acte de la franc-maçonnerie italienne contient des enseignements aussi graves que multiples. Il vient confirmer l'opportune vérité de l'Encyclique *Humanum genus* et justifier les nobles revendications du dernier discours pontifical. Il vient ensuite jeter une lumière sombre sur la situation faite au Pape à Rome et en Italie. Ce n'est plus une guerre restreinte et nationale, c'est la concentration de toutes les troupes maçonniques autour du Vatican, pour l'assiéger et l'emporter d'assaut.

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON

Le *Figaro* apprécie en termes excellents la récente décision prise par le prince Louis-Napoléon, de continuer ses études militaires en Italie :

Le roi d'Italie vient de nommer officier auxiliaire dans la cavalerie le prince Louis, second fils du prince Napoléon.

» Le jeune prince désirait très vivement poursuivre ses études militaires, s'initier à tous les détails du service et acquérir une sérieuse instruction par son travail. Les lois françaises défendant aux princes des familles qui ont régné sur la France de servir leur pays, même pendant les vingt-huit jours imposés à tous les autres citoyens, il ne restait au prince Louis qu'à s'adresser à l'Italie. Son oncle, le roi Humbert, a bien voulu lui accorder l'autorisation qu'il demandait.

» Les journaux républicains ont profité de cette dénomination pour déclarer que le prince Louis-Napoléon, en prenant du service militaire à l'étranger, a perdu sa qualité de Français.

» Ils citent l'article 21 du Code civil ainsi conçu :

» Le Français qui, sans autorisation de l'Empereur prendrait du service militaire chez l'étranger ou s'affilierait à une corporation militaire étrangère, perdra sa qualité de Français.

» Mais ils oublient que le prince Louis est officier *auxiliaire* et non *titulaire* dans l'armée italienne. Le Code ne vise que les « officiers titulaires. »

Nous pourrions citer de nombreux exemples à l'appui de la thèse, fort juste, du *Figaro*. Un seul nous suffira : M. E. Lockroy, actuellement ministre du commerce et de l'industrie, a servi comme officier dans l'armée *dite auxiliaire*, que commandait Garibaldi dans le royaume de Naples.

Il s'y est d'ailleurs fort vaillamment comporté, et nous n'avons pas ouï dire qu'à la suite de cette expédition, on ait songé à lui contester sa qualité de Français.

L'ŒUVRE NOUVELLE DE VERDI

Un événement musical se prépare en Italie : la représentation à Milan de l'*Otello* de Verdi, déjà depuis plus de six semaines, le théâtre de la Scala n'a plus un strapontin disponible. Et, dans tous les pays de l'Europe, on organise des trains pour la circonstance.

Que de gens en seront réduits à rôder autour de la salle, semblables au Savoyard de l'ancienne *image*, qui croquait son morceau de pain sec en contemplant la vitrine du restaurateur !

On a conté déjà que Verdi, pour obtenir des effets d'orchestre inédits, a inventé des instruments bizarres, qu'il a fait ajouter une cinquième corde à tous les violons, qu'il ne veut pas employer les anciens cuivres...

Déjà pour *Aïda*, Verdi avait créé des trompettes inattendues.

Mais si *Otello* ne devait se distinguer que par cette originalité-là, ce serait trop peu. La partition est comme l'effort suprême de ce musicien de génie. Il assure — nous refusons d'y croire — que ce sera sa dernière œuvre, qu'il s'enfermera ensuite dans un silence obstiné. Raison de plus pour piquer la curiosité au vif. Malheureusement, Verdi n'est pas homme à la satisfaire par anticipation. Il n'est guère de maison plus impitoyablement fermée que la sienne aux regards indiscrets. Et il a fait ajouter des verrous à toutes les portes de sa villa de Busseto depuis que le reportage s'est mis à rôder aux aleutours.

Encore une vieillesse d'une invraisemblable vigueur que celle de Verdi. Le labeur de sa vie a été colossal, et nulle trace de lassitude.

C'est d'ailleurs un austère et un sobre en tout genre. C'est même, depuis quelques années, un assombri. Son unique plaisir, c'est la solitude aujourd'hui. Il fuit les voyages et repousse toute invitation.

— A mon âge, disait-il à un ami, on n'a plus que le temps de faire son inventaire.

Espérons qu'*Otello* ne clôra pas cet inventaire-là et qu'au contraire, il ouvrira pour Verdi une nouvelle colonne à l'*Avoir* de sa célébrité.

HISTOIRE DU JOUR

Les droits du pauvre

Les pauvres ont-ils le droit, comme les riches, de vouloir que leurs enfants croient en Dieu ? Ils n'auront rien à leur laisser sur terre après leur mort; ont-ils le droit de chercher à leur laisser au moins les consolations et les espérances de la religion.

Non, de nos jours, le pauvre est condamné à toutes les misères. Le riche seul a le droit de faire parler de Dieu à ses enfants et de leur laisser, avec les biens matériels, les consolations et les espérances morales. Demandez plutôt à M. le Maire de Vannes, qui refuse d'admettre aux distributions municipales de pain, de viande, de soupe et de vêtements, les familles indigentes dont les enfants fréquentent les écoles des Frères.

Il faut opter : ou l'athéisme, ou la faim.

Le scandale est si grand que le *Morbihannais* nous apprend qu'un certain nombre d'habitants de Vannes vont se réunir et se cotiser pour porter la question devant les tribunaux. Ils veulent faire déclarer judiciairement si, oui ou non, l'argent des bureaux de bienfaisance, que tout le monde alimente, les catholiques comme les autres, est la propriété exclusive d'une coterie libre-penseuse, qui peut s'en servir pour faire de la propagande. Les bureaux de bienfaisance ont-ils pour but de soulager les misérables ? Constituent-ils, au contraire, une arme contre la Foi ?

Nous sommes curieux de savoir ce que répondront les juges.

NOUVELLES DU JOUR

Assassin et victime

L'autre soir, il y avait grand dîner chez l'empereur de Russie, à Gatchina.

Au moment de se mettre à table, ayant remarqué, parmi ses invités, le colonel de Villaume, plenipotentiaire militaire d'Allemagne, le czar est allé lui serrer la main, en disant avec un sourire :

— Mon cher colonel, je suis bien aise de voir en aussi bonne santé l'homme que j'ai tué.

Le comte de Paris et le parti religieux

Un journal catholique de Bruxelles, le *Patriote* a parlé d'une visite faite tout récemment par Monsieur le comte de Paris, ayant avec lui le duc d'Orléans, au collège français des jésuites à Cantorbéry. Le duc d'Alençon, établi à Cantorbéry, et dont le fils est l'un des élèves du collège, accompagnait le comte de Paris. Le *Patriote* ajoutait :

« Le comte de Paris, lors de la récente visite qu'il a fait au collège des jésuites à Canterbury, a déclaré que, s'il montait sur le trône de France, il ouvrirait toutes larges les portes de France aux jésuites, malgré certaines préventions qu'il a avait jusqu'à présent nourries contre eux.

Ce renseignement était vrai, L'*Univers* ajoute en effet :

» Informations prises, nous pouvons dire que le comte de Paris a vraiment tenu ce langage, et nous l'en félicitons: Dans l'état présent des choses il y a, en effet, quelque mérite pour un prétendant à reconnaître que le *droit de tous*, le droit *commun existe* et doit être respecté dans la personne des religieux, fussent-ils jésuites, comme chez les autres citoyens.»

Une nouvelle comédie de M. Alexandre Dumas

L'autre quinzaine, nous aurons décidément la nouvelle comédie de M. Alexandre Dumas. Le titre en a été changé : ce n'est plus *Francillon*, c'est *Francine*. Il paraît que M. Francillon a protesté ; il lui serait insupportable de voir son nom sur une affiche. Voilà un homme qui n'est point moderne ! Combien de ses contemporains paieraient pour obtenir la réclame qui blesse sa modestie !

La vie littéraire d'Alexandre Dumas père fut sans cesse troublée par des incidents du même genre. Seulement, comme il mettait l'histoire en romans, c'étaient des détenteurs de noms historiques qui réclamaient pour leurs aïeux. Un jour, certain prétendu descendant d'un mignon de Henri III, que nous appellerons, si vous voulez, le marquis de La Pavane, lui fit un terrible procès. L'avocat d'Alexandre Dumas s'avisa de fouiller les nobiliaires, après quoi il démontra, dans sa plaidoirie, que les vrais La Pavane étaient depuis longtemps éteints.

Celui-ci ne devait être considéré que comme le fils de ses propres œuvres, lesquelles avaient consisté à se parer du blason d'autrui. Les juges s'amusèrent et décidèrent que désormais La Pavane s'appelerait Martin, comme s'était appelé avant lui le meunier son père, et ne pourrait plus être que marquis des Ailes de Moulin.

Exposition universelle à Barcelone

Une exposition universelle doit s'ouvrir à Barcelone, le 15 septembre prochain.

Deux députés devant le tribunal correctionnel

Lyon, 9 janvier. — MM. Thevenet, député du Rhône, et Tondu, député de l'Ain, ont comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Villefranche. Ils étaient prévenus d'un délit de chasse commis sur les terres de M. de Saint-Paul, à Veaurenard (Rhône).

M. de Saint-Paul demandait des dommages-intérêts et la condamnation des prévenus à une amende pour avoir chassé sur une propriété gardée.

Les deux députés se sont défendus eux-mêmes. Ils ont allégué que, s'ils avaient refusé de montrer leurs permis de chasse au garde de M. de Saint-Paul, c'est parce que M. de Saint-Paul lui-même venait de le leur demander impoliment.

Quant à avoir chassé dans une propriété gardée, ils en avaient le droit, par suite d'une convention antérieure avec M. de Saint-Trivier, beau-père de M. de Saint-Paul, convention qui n'avait pas été dénoncée.

Le tribunal a renvoyé les prévenus sans dépens et condamné M. de Saint-Paul à tous les dépens.

L'élection législative de la Manche.

M. le vice-amiral baron Roussin, candidat de droite à l'élection législative qui aura lieu le 16 janvier dans la Manche, vient d'adresser aux électeurs de ce département la circulaire électorale suivante :

» Messieurs,

» Il m'a été proposé par un certain nombre d'entre vous, de remplacer à la Chambre des députés l'éminent amiral que vous regrettez, J'accepterai de lui succéder si vous vous voulez faire à notre marine l'honneur de choisir deux fois de suite un de vos représentants parmi ses officiers généraux.

» Ma profession de foi sera courte. J'espère que vous la trouverez aussi nette.

» Ma vie entière passée au service de mon pays vous est un gage que je n'apporterai pas au Parlement un esprit révolutionnaire et que je ne ferai pas d'opposition systématique. Mais je ferai tous mes efforts pour combattre les mesures despotiques et antisociales comme celles qui, dans ces dernières années, ont attaqué vos croyances et vos libertés les plus respectables et les plus nécessaires.

» Je serai surtout opposé à ces utopies, à ces théories décevantes dont la réalisation ne vous apporterait que l'agitation et le trouble.

» La mauvaise administration de nos finances, qui a mis en déficit le budget du pays le plus riche du monde, nous menace d'une nouvelle augmentation des impôts. Je tiendrai toujours à l'économie. Je ne voterai que les dépenses qui me paraîtront profitables à l'intérêt de la France ou impérieusement exigées par sa sécurité.

» Je suis partisan de la paix, de la paix honorable que vous voulez tous.

» Préfet maritime en 1878 et en 1879, à Cherbourg, je sais l'intérêt national qui s'attache à sa défense. Je travaillerai à la mieux assurer.

» Je soutiendrai vos intérêts maritimes.

» Connaissant le caractère des populations agricoles de ce beau département, j'ai toujours eu pour elles la plus vive sympathie. Je ne pourrai mieux défendre leurs intérêts particuliers qu'en m'associant au zèle de vos représentants, afin de leur obtenir satisfaction.

» Enfin, j'aime passionnément la France et je remplirai mon mandat en la servant avec tout mon dévouement, sûr de bien répondre ainsi à la volonté du suffrage universel.

» Veuillez agréer, messieurs les électeurs, l'assurance de mes sentiments dévoués.

» Le vice-amiral baron Roussin,
» Grand officier de la Légion d'honneur,
ancien préfet maritime de Cherbourg.

» Cherbourg, le 3 janvier, 1887.

La question des sucres

Paris, 9 janvier. — La *République française* s'occupe de la question des sucres et dit que la seule chose logique serait de combiner l'élévation de l'impôt avec l'élévation du rendement soumis à l'impôt; car les deux mesures se contrebalancent : mais il ne faudrait le faire que pour la prochaine campagne.

Mort de M. Duportal

Paris, 9 janvier. — Le *Soleil* annonce la mort M. Duportal, député de la Haute-Garonne.

M. de Brazza

Le *Gaulois* apprend que le départ de M. Brazza, gouverneur du Congo, que l'on avait annoncé pour le 20 janvier, est de nouveau reculé à la fin du mois ou au commencement de février.

Les zouaves pontificaux et le général de Charette

On lit dans le *Figaro* :

» Les zouaves pontificaux et les volontaires de l'Ouest viennent de donner au brave général de Charette une nouvelle preuve de leur profond attachement.

» Ils ont organisé entre eux une souscription pour offrir à leur chef le manoir de la Basse-Motte, près Châteauneuf, et les fermes qui en dépendent.

» La propriétaire, Mlle Guibert, s'est prêtée de la meilleure grâce à ce petit complot, et, à l'occasion du 1er janvier, les zouaves ont eu le bonheur d'offrir à leur général la propriété, désormais historique, où l'on fêta les noces d'argent du régiment.

» La souscription s'est faite d'une façon tellement discrète, que M. de Charette n'a appris qu'au moment de la signature de l'acte le projet des zouaves.

» Cette fois, le héros de Castelfidardo et de Patay a dû obéir; il a accepté ce généreux souvenir; très ému d'une si touchante manifestation. »

Fausses nouvelles

On lit dans le *Gaulois* :

« On a fait courir ces jours derniers divers bruits inexacts.

» On a parlé d'un message du président de la République et de la démission de M. Grévy.

» Ni l'une ni l'autre de ces nouvelles n'ont le moindre fondement, et ceux-là même qui les ont lancées n'ont pas osé les maintenir. »

Un vapeur avarié

New-York, 9 janvier. — le vapeur *Normandie*, de la compagnie transatlantique, a pris terre dans le canal près Sandyhook. On croit qu'il sera bientôt renfloué.

La délégation bulgare

Paris, 9 janvier.— M. Grekoff, délégué bulgare, interviewé par le *Voltaire* sur le résultat de leurs visites à Vienne, Berlin et Londres, a répondu textuellement : « Le voyage a commencé bien, a continué pas mal. » Ces paroles indiqueraient que la délégation est plus satisfaite des visites à Vienne et Berlin que de celle à Londres. M. Grekoff espère néanmoins fermement réussir dans sa mission.

Révolte des paysans en Russie

Londres, 9 janvier. — On télégraphie de Vienne au *Daily News*, qu'un soulèvement a éclaté à Smolensk parmi les paysans, qui ont réussi à désarmer les soldats. Trois compagnies d'infanterie sont parties de Charkoff pour rétablir l'ordre.

Les délégués bulgares chez M. Flourens

Paris, 9 janvier. — Le ministre des affaires étrangères a reçu les délégués bulgares à 10 heures du matin.

L'entrevue, à laquelle assistait M. Charmes,

BOURSE DE PARIS

du lundi 10 janvier

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
82 50	3 0/0	82 55	82 40	82 32
85 55	3 0/0 amortissable	85 45	85 25	85 22
110 27	4 1/2 1883	110 25	110 20	110 17
.. ..	3 0/0 nouveau	.. ..	.. ..	.. ..
99 27	Italien 5 0/0	99 25	99 62	99 27
65 5/16	Extérieure 5 0/0	65 3/4	65 5/8	65 3/4
82 3/4	Hongrois 4 0/0	82 7/8	.. ..	82 5/8
378 75	Egypte 6 0/0	378 75	377 ..	377 50
14 67	Turc 4 0/0	14 67	14 60	14 55
521 ..	Obligations du Trésor.	.. ..	.. ..	520 ..
101 ..	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	100 50
538 ..	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	536 50
	Sociétés de Crédit			
4365 ..	Banque de France	4260 ..	4250 ..	4260 ..
516 25	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	507 50
773 75	B. Paris et d. Pays-Bas	763 75	765 ..	765 ..
455 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	455 ..
1402 50	Crédit Foncier	1402 50	1402 ..	1402 50
.. ..	Crédit Mobilier	.. ..	.. ..	315 ..
577 50	Crédit Lyonnais	580 ..	581 25	581 25
472 50	Société générale	.. ..	472 50	472 50
507 50	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	.. ..	508 75	507 50
520 ..	Banque Ottomane	522 50	519 ..	519 ..
.. ..	Cred. Mobilier Espagn.	.. ..	125 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1575 ..	Nord ... act.	.. ..	.. ..	1575 ..
1257 50	Paris-Lyon-Médit. »	1260 ..	1250 ..	1253 75
800 ..	Est »	.. ..	800 ..	797 50
880 ..	Ouest »	.. ..	875 ..	872 50
1335 ..	Orléans »	.. ..	1335 ..	1335 ..
.. ..	Midi »	.. ..	.. ..	1145 ..
	Chem. de f. Etrang.			
512 50	Autrichiens	516 25	513 ..	515 ..
217 50	Lombards	216 25	217 25	216 25
330 ..	Saragosse	330 ..	330 ..	327 50
	Sociétés diverses			
2041 25	Suez	2040 ..	2038 ..	2040 ..
1472 50	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1470 ..
680 ..	Voitures	.. ..	.. ..	680 ..
1170 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1192 50
251 25	Rio-Tinto	.. ..	250 ..	274 12
407 50	Panama	.. ..	.. ..	403 75
	Obligat. Foncières			
519 ..	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	515 ..
163 50	» 10 4 0/0	.. ..	.. ..	163 ..
580 ..	» 560 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	572 50
516 ..	» 4 0/0 1883	.. ..	.. ..	515 ..
482 50	» communs. 3 0/0	.. ..	.. ..	481 ..
382 50	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	382 50
460 ..	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	470 ..
478 50	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	477 ..

Cours précéd.	Obl. de Ch. de f. Fr.	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
397 ..	Nord	.. ..	398 ..	397 ..
393 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.. ..	394 50	393 50
397 50	Est 3 0/0	.. ..	399 ..	397 ..
392 50	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	392 50
395 ..	Orléans	.. ..	396 50	394 50
392 ..	Midi 3 0/0	.. ..	.. ..	391 75
.. ..	Nord-Est	.. ..	378 50	.. ..
655 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	642 50
	Obligat. des Villes			
527 50	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	528 75
527 ..	— 1865	.. ..	.. ..	526 25
414 ..	— 1869	.. ..	.. ..	411 50
395 ..	— 1871	.. ..	.. ..	395 75
521 ..	— 1875	.. ..	.. ..	520 ..
520 ..	— 1876	.. ..	.. ..	518 ..
291 50	Marseille	.. ..	.. ..	295 ..
101 ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	101 50
97 ..	Lyon	.. ..	.. ..	97 50
107 50	Lille	.. ..	.. ..	.. ..
48 75	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	49 ..
	Obligations div.			
285 ..	Départem. de la Seine.	.. ..	.. ..	285 ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
419 ..	Ob. fonc. Russie (4, 5)	.. ..	.. ..	420 50

BOURSE de LILLE du 10 JANVIER

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	108 ..	107 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	505 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	508 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	409 ..
Armentieres	.. ..	482 50
Armentieres 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	49 ..
Tourcoing 1878	.. ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	112 50
Département du Nord	104 50	104 50
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	.. ..	660 ..
— » act. nouv.)	.. ..	530 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	517 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..	170 ..
— (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	280 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..	415 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	.. ..	475 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..	1030 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1800 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	625 ..
Union Ltn. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	545 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin) 500, t. p.	.. ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	25 ..
Caisse comm. de Bétheune A. Turbiez et Cie)	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnieres, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.. ..	500 ..
Biache-Saint-Vaast	.. ..	3185 ..
Denain et Anzin	.. ..	220 ..
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	.. ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	430 ..	430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours complets
Aniche (Nord) le 12c.	8000 ..
Anzin 100e de dentier	2000 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	1325 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	9000
Bully-Grenay le 6e	1380 ..
Carvin	1162 50
Courcelles-lez-Lens	150 ..
Courrieres	24580 ..
Campagnac	590 ..
Douchy	1880 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	75 ..
Dourges	4535 ..
Escarpelle (Nord)	4295 75
Epinac	775 ..
Decazeville (Société anonyme)	860 ..
Lens	18175 ..
Lieres (actions 500 fr. libérées)	47 75
Lievin	3850 ..
Lys supérieure	..
Meurchin	1825 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	19000 ..
Rety, Ferques, Hardinghem	100 ..
Sincey-le-Rouvray	35 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	62 50
Vicoigne et Nœux	15155 ..

OBLIGATIONS

Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t. p.	1305 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t. p.	.. ..
— Bethune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	515 ..
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p	575 ..
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	500 ..
— Rety 1876, remb. à 500, tout payé.	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 10 Janvier 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 40 .[.	3 0/0	82 50 .[.
82 75 .[.	3 0/0 nouveau	82 75 .[.
85 40 .[.	3 0/0 amortissable	85 20 .[.
104 30 .[.	4 1/2 0/0	104 15 .[
110 15 .[.	4 1/2 0/0 1883	110 10 .[.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Arrivée du ministre de la guerre hova à Marseille

Marseille, 9 janvier.— Rani-Haivony, ministre de la guerre et fils du premier ministre hova est arrivé ce matin à sept heures par le paquebot *Salazie*, courrier d'Australie et de Nouvelle-Calédonie.

Le ministre de la guerre hova est accompagné d'une suite de dix personnes. Il a été reçu par le consul de France à Monaco et M. Blanc, chef d'escadron de hussards, délégué par le ministre de la guerre.

Rani-Haivony séjournera probablement plusieurs jours à Marseille avant de partir pour Paris.

Le prince impérial. — Une nouvelle scandaleuse

Le *Figaro* soulève aujourd'hui un gros scandale. Il parle d'un fils qu'aurait eu le prince impérial avant son départ pour le Zoulouland... La mère serait une jeune miss anglaise... La révélation du journal parisien, entourée de circonstances assez précises, fera un bruit, et nous avons le devoir de la mentionner; mais il convient de ne l'accueillir que sous réserve; car le *Figaro* abuse parfois de ces histoires à sensation.

Inondations dans les Landes

Dax, 9 janvier. — Cette nuit, les digues qui protègent le quartier de Sablar ont été emportées, par les eaux grossies de l'